



## Conseil d'Administration Du 20 Juin 2020

**Présents** : Bazille Marc, Cauquil Henri, Chaillou Armelle, Magnier Serge, Matéo Hélène-Anne, Naudin Hugues, Pouget Ariane, Roques Henri, Vaillé Gilles, Vayssière Christian.

Premier CA post-confinement, 10 membres présents physiquement, la visio-conférence prévue n'a pas fonctionné.

### 1- Actions menées pendant le confinement

- Le livret du coureur a été réactualisé
- Communications par Facebook, SMS pour garder le lien
- « La Truffade » suivie par une douzaine de coureurs avec vidéo, photos...
- Annulation de l'Escalagde mais le contact a été maintenu avec La Escala, aucun frais n'avait été engagé sauf la commande de sacs (dotation aux coureurs) qui serviront pour les régates 2021, pour un devis de 3975€.
- Christian nous informe que les subventions sont arrivées avant le confinement notamment la subvention de la Mairie de 3000€ pour l'Escalagde qui sera reportée pour la régata de 2021.

### 2- Nouveau calendrier des régates du 2<sup>ème</sup> semestre 2020

Quand peut-on reprendre ? On pourrait reprendre dès maintenant dans certaines conditions avec de nombreuses contraintes. On peut donc se préparer pour reprendre en septembre.

- 6 septembre : régata du Déconfinement
- 19 et 20 septembre : Coupe de la Ville d'Agde - **Régata Phare**
- 26 et 27 septembre : Occitania Cup (CDV)
- 4 octobre : Coupe Hérault-Méditerranée (au profit d'Octobre Rose) - **Régata Phare**
- 17 octobre : Solitaire Thierry Dodet
- 18 octobre : Les Duos Championnat de Ligue
- 1<sup>er</sup> Novembre : Coupe de la SODEAL – **Régata Phare**
- 15 Novembre : Régata USHIP

Régates comptant pour le trophée 2021 :

- 29 Novembre : Téléthon
- 13 Décembre : Les Pieds Gelés

L'aide aux coureurs sera reportée pour l'Occitania Cup.

### 3- Calendrier 2021

Voir les calendriers sur le site

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 20

e-mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président : 06 15 91 42 54

Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/Soracagde>

#### **4- Point sur le budget**

Marc nous informe que le loyer a été payé dans son intégralité comme demandé par la SODEAL. Les subventions complémentaires sont en attente. Le loyer est maintenant hors convention.

Jusqu'à la fin de l'année il n'y a plus de régates à fort engagement.

A la même date, adhésions skippers et équipiers :

En 2019 : 8350€

En 2021 : 8020€

	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Licences	8835€	8833€
Temporaires	2726€	676€

Actuellement en caisse : 39000€ à la fin Mai 2020

Mais frais engagés : 3000€ de loyer et 3975€ pour les dotations.

Le trésorier va faire une réserve sur les subventions perçues et non dépensées.

#### **5- Demande de reconnaissance d'Association d'Intérêt Général**

Pas de réponse à ce jour.

#### **6- Prise en compte des licences temporaires**

Demande de prise en compte des licences temporaires comme membres non actifs ce qui permettraient aux licenciés temporaires d'assister à l'Assemblée Générale sans droit de vote. Nous pourrions aussi maintenir un lien avec ces régatiers occasionnels.

#### **7- Salon Nautique**

Le club nautique de la Escala est partant pour le stand avec la SORAC dans les mêmes conditions que l'année passée pour une présentation de l'Escalagde 2021.

#### **8- Nouveau site Internet**

Le président nous présente le nouveau site qu'il a préparé pendant le confinement. Site très interactif avec possibilité d'inscription en ligne, de paiement sécurisé en ligne et de nombreux liens...

Le Bureau prend acte que le nouveau site « soracagde.com » sera prochainement en ligne et que Henri Cauquil ne souhaite plus s'investir dans la gestion de ce nouveau site (voir communiqué de Henri Cauquil sur le site)

Fin du CA 17h

Le Président  
Henri Roques

